

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle, en mobilité **interne et externe** :

Référent Jeunesse (H/F)

Filière Animation : catégorie B ou C

Lieu d'affectation : Nogent

Au sein du service Jeunesse de la Direction Education Jeunesse et sous l'autorité du Coordinateur en charge du secteur de Nogent, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

1/ Mettre en œuvre le projet éducatif de territoire :

- élaborer et rédiger le projet pédagogique avec son équipe au sein des différentes structures ou dispositifs, ainsi que les bilans d'activités,
- organiser les différents temps périscolaires (accueil-pause méridienne-atelier péri-éducatif-) sur les écoles de Nogent,
- mettre en œuvre le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (animation, recrutement de bénévoles, communication...),
- concevoir, coordonner et animer les « animations jeunesse » à Nogent pour les périodes de vacances.

2/ Encadrer des équipes d'animation :

- prévoir, en collaboration avec le coordinateur jeunesse, les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre des projets,
- mobiliser l'équipe d'animation autour du projet éducatif du territoire ; assurer la gestion RH et réguler les situations conflictuelles, le cas échéant,
- organiser des réunions de préparation, de suivi et de bilans,
- vérifier la cohérence, coordonner et organiser l'ensemble des activités produites par l'équipe,
- accompagner les équipes dans l'élaboration et la rédaction de leurs projets d'activité.

3/ Assurer la gestion administrative :

- transmettre les différents états (présences, commandes...),
- assurer le fonctionnement des régies, le cas échéant,
- assurer et actualiser la communication auprès des usagers dans les différentes structures.

4 /Accueillir les publics et assurer la relation partenariale :

- communiquer et faire appliquer le règlement intérieur et le projet pédagogique de la structure,
- assurer les conditions d'utilisation des locaux et matériels avec l'école, et rechercher la cohérence entre le temps scolaire et périscolaire,
- établir et faire vivre la charte d'articulation du temps scolaire et périscolaire en concertation avec les directeurs d'écoles,
- assurer les relations avec l'école, les différents intervenants et les usagers, sur son domaine d'intervention,
- optimiser les conditions d'accueils des enfants et des familles sur les lieux d'animations, et favoriser le vivre ensemble,
- promouvoir les projets et activités des structures ou dispositif et, solliciter les associations locales du territoire pour participer aux « animations vacances »,
- repérer les enfants en difficulté et alerter sa hiérarchie,
- s'assurer du respect du rythme de l'enfant, de la sécurité physique et affective et du respect de l'hygiène.

5/ Animer une activité auprès d'un groupe d'enfants :

- proposer et encadrer des activités de loisirs dans le cadre des animations vacances

Profil :

Vous possédez une expérience professionnelle sur un poste similaire et êtes doté(e) de la capacité du travail en équipe. Vous disposez du BPJEPS, du BAFD ou d'un titre équivalent. Vous avez une parfaite maîtrise des techniques d'animation, d'encadrement et de management. Vous connaissez le cadre réglementaire de l'action éducative. Vous êtes disponible, vous savez organiser le travail d'une équipe, vous êtes organisé(e), vous savez planifier votre travail. Vous savez conduire une réunion ou un entretien. Vous savez utiliser l'outil informatique.

Poste à temps complet à pouvoir immédiatement.

Poste à horaires variables selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur et besoins de la Direction (temps de travail annualisé).

Rémunération mensuelle minimum brute de 1707.21 euros.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 16 décembre 2022** à : Monsieur le Président, 5 avenue Emile Cassez, BP 32116, 52904 CHAUMONT ou par mail à : vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur GAST Philippe, Responsable du service jeunesse, au 03.25.30.59.94 ou par mail à pgast@agglo-chaumont.fr